



HAL
open science

Master Administration économique et sociale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Administration économique et sociale. 2014, Université Montpellier 1 - UM1. hceres-02040743

HAL Id: hceres-02040743

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040743>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Administration économique et sociale
(AES)

de l'Université Montpellier 1 – UM1

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Montpellier 1 – UM1

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Administration économique et sociale (AES)

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150009266

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Montpellier 1

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Administration économique et sociale* regroupe deux spécialités : *Gestion des littoraux et des mers* et *Management public*. Cette dernière spécialité est une formation pluridisciplinaire visant à préparer aux métiers de la gestion d'administrations publiques. Elle est elle-même constituée de deux parcours : *Intelligence économique territoriale* qui a été mis en sommeil en 2013/2014 et *Management public territorial*. La spécialité *Gestion des littoraux et des mers* est également présente dans les mentions *Eau* et *Ingénierie et gestion territoriales*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

En l'état du dossier présenté il est impossible d'évaluer la mention, car aucune information n'a été donnée la concernant.



- Recommandations pour l'établissement :

Un dossier concernant la mention se devait d'être renseigné.



Evaluation par spécialité

Management public

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Montpellier 1, Montpellier

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Management public* a vocation à former les étudiants à la gestion d'administrations publiques. Elle offre deux parcours : *Intelligence économique territoriale* (parcours mis en sommeil en 2013/2014) qui vise à développer les compétences de gestion de l'information au service des collectivités locales et, *Management public territorial* qui vise à développer les compétences des étudiants en stratégie, management, optimisation financière, risques juridiques et projets de développement dans le contexte public territorial.

- Appréciation :

La première année du master (M1) comprend des matières fondamentales dans le domaine comme « Environnement économique et financier des organisations publiques », « Administration des organisations publiques », « Droit des organisations publiques » et « Stratégies des organisations publiques ». Il y a une bonne cohérence des matières proposées entre le master 1 et le master 2, variées, mais pertinentes.

La seconde année du master (M2) comporte un tronc commun aux deux parcours au premier semestre puis des unités d'enseignement spécifiques aux parcours au second semestre. Les cours du second semestre sont très morcelés, et on peut se demander si les blocs de 10 heures de cours permettent un réel approfondissement. Les étudiants ont à mener des projets tuteurés commandés par des collectivités, ce qui permet une bonne immersion professionnelle. La dimension recherche de la formation n'est pas assez précisée, si ce n'est l'adossement des enseignants à des laboratoires qui mènent des recherches dans le champ.

Les flux d'étudiants sont assez variables d'une année sur l'autre (19, 28 puis à nouveau 19). L'étude de l'insertion professionnelle a été menée sur les deux premières promotions en 2011 avec un taux de réponse de 80 %. Les chiffres ne semblent cependant pas pertinents. Il est fait mention d'une enquête de l'université en décembre 2012, mais ses résultats sont inconnus.

L'équipe pédagogique comporte un grand nombre d'intervenants professionnels (17 sur 29 au total) dont les postes occupés garantissent les compétences. Un conseil de perfectionnement est réuni chaque année (trois depuis le début de la formation), mais le dossier ne présente pas le contenu des discussions ni leur impact sur la formation. Par ailleurs, le dossier laisse à penser que la part importante des professionnels affecte le pilotage scientifique de la spécialité. La spécialité s'appuie sur les laboratoires Montpellier Recherche en Management (Equipe d'accueil 4557) et le Centre de Recherches et d'Etudes Administratives de Montpellier (Equipe d'accueil 2038).

- Points forts :

- La spécialité présente clairement ses objectifs de professionnalisation et ses unités d'enseignement.
- Le lien avec le milieu public territorial est assuré par des intervenants professionnels de qualité et par des projets tuteurés commandités par les collectivités.



- Points faibles :
 - On pourrait s'attendre à ce que la place laissée à la formation à et par la recherche soit plus importante.
 - Flux d'étudiants variables en quantité.
 - Il n'y a aucune réflexion sur des partenariats éventuels à l'international qui permettraient de lisser en quantité le flux des étudiants.
 - On manque d'informations précises sur l'insertion professionnelle.
 - Les responsables de la spécialité sont bien identifiés, mais la part accordée aux professionnels dans la détermination des enseignements laisse à penser que le pilotage scientifique de la spécialité en soit affecté.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait lancer une réflexion sur des partenariats internationaux qui permettraient d'améliorer en quantité et en qualité les flux étudiants.

Il serait bon aussi de mettre plus en avant la recherche tant en amont des enseignements que dans les enseignements de la spécialité présentée.

Il faudrait expliciter les apports concrets des conseils de perfectionnement à la formation et notamment pour améliorer le suivi de l'insertion professionnelle.

Il faudrait mener une réflexion sur le rapprochement de cette spécialité à d'autres mentions susceptibles de l'accueillir dans l'établissement.



Gestion des littoraux et des mers (eau et littoral)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paul-Valéry Montpellier 3 - Université Montpellier 1 (site Richter) - Université Montpellier 2.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Université Montpellier 1 - Université Montpellier 2 - Université Montpellier 3 (porteur).

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Gestion des littoraux et des mers* est rattachée aux trois mentions *Ingénierie et gestion territoriales* (Montpellier 3), *Administration économique et sociale* (Montpellier 1) et *Eau* (Montpellier 2). Le dossier de la mention *Administration économique et sociale* ne présente pas la spécialité. La présentation de la spécialité au sein des dossiers des mentions *Ingénierie et gestion territoriales* et *Eau* n'est pas identique. L'évaluation qui suit correspond au dossier déposé par l'Université Montpellier 3, qui est porteur de la spécialité.

La spécialité est organisée en parcours soit recherche, soit professionnel avec deux unités d'enseignement de tronc commun (toutefois, l'organisation de la formation est bien celle donnée : structure en Y à partir du M2). Elle compte en moyenne 20 étudiants en M1 et 26 en M2. Elle forme à la gestion des littoraux et vise à former aux métiers liés à la gestion des littoraux et des mers (ingénieur environnement, chargé de mission, chef de projet, chargé d'études environnement, hydrologue, etc.).

- Appréciation :

L'objectif principal est de former des professionnels de la gestion d'un littoral à partir de la connaissance des milieux scientifiques, environnementaux et socio-économiques. La formation est largement articulée autour de l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de l'expérience du monde professionnel par le stage. En M2, dans le parcours recherche, un travail d'étude et de recherche est effectué durant cinq mois au sein d'un laboratoire de recherche avec un mémoire de fin d'année. Dans le parcours professionnel, la même unité d'enseignement (UE) est validée par un stage de même durée avec remise d'un rapport soutenu devant un jury. La formation à la recherche se fait également par la participation de chercheurs de l'UMR 0007 « Gouvernance, risques, environnement, développement » (GRED) au sein des deux parcours.

Cette spécialité est ouverte en formation continue. L'ouverture à l'international permet une bonne mobilité des étudiants, environ un à trois étudiants par promotion. Une convention établie avec les universités de Tunis et de la Manouba et l'Ecole normale Supérieure de Tunisie permet aux inscrits du master un séjour d'étude du littoral de 10 jours. Par ailleurs, une collaboration est signalée avec l'Académie nationale des énergies renouvelables marines de Nagasaki et l'Université des sciences maritimes et des technologies de la mer (TUMSAT) de Tokyo ; cependant les liens avec la formation ne sont pas précisés, ni la nature de cette collaboration.

La spécialité bénéficie d'une bonne attractivité, comme en « Géomatique », mais sans plus de détail. Le taux de réussite est excellent, proche des 100 %. La poursuite en doctorat est peu importante ; cette faiblesse peut aussi s'expliquer par l'ouverture récente du parcours recherche. Le taux d'insertion professionnelle est tout aussi satisfaisant et avoisine les 90 % ; les emplois occupés sont en majorité de catégorie A.

Le pilotage de la spécialité est assuré par une équipe composée de 23 enseignants-chercheurs et de 32 professionnels extérieurs. Il existe un conseil de gestion et de perfectionnement composé de trois responsables de spécialité (un de chaque université de Montpellier), de deux enseignants-chercheurs et de trois professionnels. Il se réunit quatre fois par an. Outre les actions d'organisation habituelles (en termes de pédagogie ou encore d'évaluation), le conseil procède à des recherches de financement, ainsi qu'à des actions de communication (promotion de la formation, recherche de partenariat avec les professionnels).



- Points forts :
 - Formation complète et de qualité.
 - Insertion et taux de réussite très satisfaisants.

- Points faibles :
 - Dossier parfois lacunaire.
 - Absence d'évaluation des enseignements.
 - Manque de précisions sur certains partenariats internationaux.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait que soit mise en place une évaluation des enseignements et que des étudiants des promotions en cours soient introduits dans la composition du conseil de spécialité.



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.